

Délinquance et socialisation familiale : une explication limitée

Sebastian Roché

Directeur de recherche au CNRS/Pacte-Institut d'études politiques, université de Grenoble.

En collaboration avec Sandrine Astor et Marie-Aude Depuiset, chargées d'études à Pacte-Institut d'études politiques.

Cet article vise à estimer quantitativement, à partir de données françaises, la taille des effets sur la délinquance de la socialisation par la famille par rapport à d'autres cadres sociaux. Il confirme que la famille oriente le comportement délinquant des enfants, mais point tant par sa structure qu'en raison du fonctionnement familial (entente et, surtout, supervision). Par ailleurs, est soulignée l'importance des variables extrafamiliales telles que l'insertion scolaire (qui constitue la principale variable explicative), le nombre de copains délinquants (une des trois variables les plus importantes), la perception des normes, ou encore les désordres autour du logement qui rendent compte d'une part de la variance. Toutes ces variables ont des effets propres et non réductibles à « la famille » puisqu'elles délivrent leurs effets après contrôle de la structure et même du fonctionnement familial. Il est en conséquence absolument nécessaire de considérer l'environnement physique et social des jeunes pour expliquer leur délinquance, qui ne peut voir ses facteurs limités à ceux impliquant directement la famille dans sa structure, ou même dans ses fonctionnements élémentaires, bien que ces derniers soient influents. La base empirique de ce travail est constituée d'enquêtes françaises utilisant l'International Self-Reported Delinquency Survey réalisées en 1999 dans les agglomérations de Grenoble et Saint-Étienne, et en 2003 dans l'agglomération de Grenoble.

La famille a subi des transformations considérables depuis quarante ans. La taille des fratries tend à diminuer, l'âge au mariage à augmenter, la fréquence du divorce à s'élever, le nombre de familles monoparentales à croître. Les relations dans la famille changent, à la fois entre les parents mais également entre eux et les enfants. La place de la télévision ou de l'école dans la socialisation s'est élargie.

Ces exemples n'épuisent pas le spectre des transformations. Comme, dans le même temps, la délinquance en général a vivement augmenté, des liens ont été supposés entre les bouleversements familiaux, d'une part, et la fréquence ainsi que la gravité de la délinquance des jeunes, d'autre part. Des études, surtout à l'étranger, se sont intéressées à la mesure des corrélations entre structure familiale et délinquance des enfants. Différentes théories ont été élaborées pour en rendre compte, les principales étant rappelées dans l'encadré 1, p. 6.

Le débat public a pris un tour particulier dans plusieurs pays européens, dont la France. Une très grande responsabilité est placée actuellement sur les parents dont il se dit parfois qu'ils ont « démissionné » de leur fonction d'éducateurs. Le Centre d'analyse stratégique, organe de conseil au Premier ministre, a organisé un colloque sur la responsabilisation des parents en janvier 2008, traduisant l'importance de cette question (1). Cependant, faute d'une plus grande précision dans les termes, la « responsabilisation » est un slogan politique, pas la définition d'une politique publique précise : on peut vouloir responsabiliser par la sanction pénale ou par la construction de la capacité des parents, ce qui débouche plutôt sur des formes de soutien ou d'apprentissage à destination des parents. D'un point de vue rigoureux, peut-on démontrer quelle est la capacité des parents à orienter le développement de l'enfant ? D'autres cadres sociaux se révéleraient-ils plus déterminants ? À quel point l'action des parents affecte-t-elle les comportements délinquants de leurs enfants ? Et, plus largement, quelles relations peut-on vérifier entre « la famille » (comme structure, comme ensemble de liens) et le fait que des adolescents commettent des délits ? Sont-ce des relations directes, indirectes ou encore des

Cet article est issu d'un travail qui a donné lieu à un rapport de recherche : Roché S. (dir.), Astor S. et Depuiset M.-A., 2007, « Socialisation familiale, délinquance et justice pénale », rapport pour la CNAF et le GIP Droit et Justice, Grenoble, Pacte-Pôle Sécurité et Cohésion. Voir également le Dossier d'études CNAF, n° 102, paru en mars 2008.

(1) Voir l'article de Delphine Chauffaut rendant compte du colloque en deuxième partie de ce numéro de *Recherches et Prévisions*, page 110.

Encadré 1

Approches théoriques des liens entre la famille et la délinquance

On peut distinguer trois grands types d'approches théoriques dans la littérature pour expliquer la délinquance.

La première approche appelée « *General Strain Theory* » (Agnew, 1995) part de l'hypothèse que les relations négatives entre le jeune et la société forment l'une des sources de tension, que les auteurs appellent « *strains* ». La frustration socio-économique ou scolaire est intégrée au sein d'un ensemble plus large de frustrations saisies comme autant de tensions à l'intérieur des individus. Pour ce qui concerne la famille, les tensions prennent leur source dans des événements négatifs comme, par exemple, le divorce des parents, la mort de l'un d'entre eux. Ces sources de tension peuvent jouer un rôle dans l'émergence de comportements délinquants, dans le sens où elles déclenchent des émotions négatives telles que la colère, qui elle-même peut se manifester à travers des actes violents.

La seconde approche, celle du « contrôle social » (« *Social Control Theory* », Nye, 1958 ; voir aussi « *Social Bonding Theory* », Hirschi, 1969) a un volet familial qui met l'accent sur le contrôle parental indirect (par l'attachement, la qualité de la relation intergénérationnelle), d'une part, et le contrôle parental direct (par la supervision), d'autre part. Cette théorie semble être la plus fréquemment validée dans la littérature, même si elle fait l'objet de critiques. Les autres attachements incluent notamment l'école ou la religion. Elle avance donc que les contrôles, directs et indirects, jouent un rôle dans la

limitation des déviances et la formation du *self-control* de l'enfant qui, en retour, conduira ou non à de la délinquance. Dans cette perspective, la structure familiale n'apparaît pas être le facteur majeur qui influence directement l'émergence de la délinquance. En d'autres termes, cette approche permet d'explorer dans quelle mesure les relations positives avec des personnes référents dans la famille, mais aussi avec d'autres organisations (surtout l'école et, pour les États-Unis, l'Église), renforcent les liens avec la société et par le fait, deviennent un rempart contre la délinquance.

La troisième approche, celle de la « *Social Learning Theory* » (Akers, 1998), se focalise sur les apprentissages et les renforcements positifs et négatifs (encouragements, punitions). Cela s'applique à l'intérieur de la famille. Mais, selon Ronald Akers, on peut également montrer comment des relations fortes avec des personnes déviantes, des pairs notamment, renforcent les valeurs et les comportements en lien avec la délinquance. La fréquentation des pairs a, en effet, été régulièrement soulignée comme une variable très importante pour prédire la délinquance.

L'objectif de l'article n'est pas de confronter ces différentes théories mais d'explorer empiriquement les relations entre famille et délinquance. Nous empruntons, dans cette perspective, à différentes écoles sans chercher à les départager.

NDLR : les références des bibliographies citées dans cet encadré sont situées en fin d'article p. 14 et 15.

interactions entre la famille et d'autres facteurs associés à la déviance qui permettent d'expliquer le mieux la délinquance ? Poser la question avec une certaine précision dans la formulation rend compte de la difficulté pour y répondre de façon précise et documentée. En outre, peu d'analyses dotées d'outils précis pour la définir et en mesurer les diverses dimensions se sont focalisées sur la famille. Enfin, on observe l'absence d'études de cohortes permettant de suivre le développement des enfants en France (alors que ces travaux ont vu le jour au Canada, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne ou encore aux États-Unis).

Cet article vise à estimer quantitativement, à partir de données françaises, la taille des effets sur la délinquance de la socialisation par la famille par rapport aux autres cadres sociaux. Certaines influences sur les comportements agressifs ou délinquants dont l'effet a été démontré par différentes recherches – y compris par l'usage de cohortes – ne sont pas intégrées ici, notamment le fait d'être exposé à des images violentes ou des jeux vidéos violents (Johnson *et al.*, 2002 ; Huesmann *et al.*, 2003 ; Bushman et Anderson, 2001 ; Anderson

et Bushman, 2001). De telles études font défaut dans l'Hexagone. Il s'agit ici de prendre en compte les cadres de l'école, du quartier (type d'habitat), les incivilités qui marquent le voisinage, les pairs fréquentés. L'outil mobilisé afin de répondre à ces questions est l'analyse des réponses à des questionnaires visant à recueillir la délinquance auto-déclarée. La méthode s'est imposée comme un standard incontournable dans la communauté scientifique internationale pour approcher la délinquance des jeunes. Il s'agit d'une analyse secondaire de données de sondage mobilisant des outils pour saisir simultanément tous les types de familles ayant au moins un enfant. Les échantillons concernant les enfants âgés de 13 ans à 19 ans ont été obtenus par des sondages réalisés en 1999 et 2003 à Saint-Étienne et à Grenoble. L'utilisation de la dimension familiale dans nombre d'analyses statistiques de la délinquance juvénile en France se réfère le plus souvent à la structure familiale (par exemple : divorce, monoparentalité, taille de la fratrie, etc.) plutôt qu'à plusieurs dimensions prises simultanément (structure du foyer, relations entre parents et enfants, environnement physique de la famille). Rares, en raison de leur conception, sont

les enquêtes françaises ayant permis de prendre en compte simultanément ces divers ensembles de facteurs. C'est précisément un point que ces enquêtes permettent d'approfondir. Certains « effets d'interaction » (encadré 2) seront testés entre le rôle des parents (socialisation verticale) et d'autres variables essentielles dans la prédiction de la délinquance, par exemple le rôle des pairs (socialisation horizontale) ou l'effet du contexte (le type d'habitat notamment). Cette démarche complète celle qui consiste à « contrôler » des variables pour raisonner « toutes choses égales par ailleurs ». Elle recherche plutôt à pointer comment les variations simultanées de deux ou trois facteurs apportent une plus-value explicative. Seront également testés certains effets de « médiation » (encadré 3, p. 8), qui permettent de savoir si une variable agit à travers une autre (et dans quelle mesure c'est le cas).

Méthodes et enquêtes de délinquance autodéclarée

Les moyens de connaître les formes, les mécanismes et les évolutions de la délinquance sont multiples et loin de se limiter aux statistiques issues du fonctionnement des administrations. Il est possible de distinguer diverses méthodes permettant d'approcher les faits de délinquance. Plusieurs limites caractérisent les mesures officielles : elles varient en fonction de l'activité des délinquants, de la décision des victimes de déposer plainte ou non et du fonctionnement des services qui les enregistrent, à savoir l'enregistrement des plaintes mais également la réussite dans l'identification des auteurs, puis des différents systèmes de classement des affaires. Une autre limite des statistiques officielles concerne la possibilité de « biais » susceptibles d'être à l'œuvre à la fois en raison de la sélection policière et du processus pénal. Lorsque l'on constate, par exemple, la surreprésentation d'une catégorie donnée de personnes dans les données officielles, le doute peut subsister sur son origine : s'agit-il d'une suractivité délinquante de la catégorie concernée ou bien d'une sursélection de cette catégorie par les services de la police et de la justice ?

Les enquêtes de délinquance autodéclarée

Les enquêtes de délinquance autorévélee, auto-rapportée ou autodéclarée (les termes sont des synonymes) permettent de contourner certains de ces écueils, sans pour autant constituer un outil parfait dénué de limite (notamment pour les actes les plus graves et violents, trop rares pour être bien restitués par cette méthode, par exemple, les homicides ou les viols commis par les mineurs). Le meilleur moyen de connaître une délinquance est

Encadré 2

Les interactions entre deux variables

Il y a interaction entre deux variables indépendantes (VI) lorsque l'effet d'une VI (par exemple, la supervision familiale) sur la variable dépendante (par exemple, le nombre total de types de délits) se modifie en fonction d'une autre VI (par exemple, le type de quartier). Dans l'exemple, il y a interaction lorsque la supervision affecte plus ou moins le nombre total de types de délits commis suivant que le jeune habite en HLM ou dans un autre type d'habitation. On peut s'attendre à ce que le nombre total de types de délits commis par les jeunes soit plus important pour ceux qui habitent en HLM que pour les autres. La faible supervision peut augmenter l'écart entre ceux habitant en HLM et les autres. La différence dans le niveau de délinquance entre les types d'habitation est donc modulée par la supervision parentale. On peut penser que cette différence s'accroît à mesure que s'accroît le manque de supervision pour un type d'habitation (par rapport à un autre). On dit alors que le niveau de supervision module l'effet (il l'accroît ou le diminue) du type d'habitation sur la réalisation de délits. Une interaction entre deux VI est qualifiée d'interaction de premier ordre, ou simple. Une interaction entre trois VI est qualifiée de second ordre, ou double, etc. avec le nombre de VI croissant. Plus le nombre de variables introduites dans les analyses augmente, plus les résultats sont complexes à interpréter. On se limite donc à des analyses de premier ou second ordre.

de se tourner vers ceux qui savent : cela implique de laisser parler les auteurs eux-mêmes. Ceci a été rendu possible par l'amélioration des protocoles et des questionnaires comportant des questions formulées dans cet objectif. Grâce à cette méthode initiée par James F. Short et Ivan F. Nye (1957), on parvient à identifier beaucoup plus d'auteurs de délits que les sources policières ou judiciaires. Dans les enquêtes de délinquance autodéclarée, les participants sont invités, dans l'anonymat et sans aucune contrainte, à décrire les infractions dont ils ont pu être les auteurs, généralement à partir d'une liste de conduites portant sur une grande diversité d'actes de gravité très variables et sur une période de référence qui est le plus souvent leur vie entière ou la dernière année, parfois les deux dernières années. De nombreux doutes ont été exprimés concernant cette méthode, particulièrement au début de son développement, avant que des améliorations et des vérifications ne permettent de l'accréditer. Le principe d'une mesure autodéclarée de la délinquance implique d'accorder un certain degré de confiance à la mémoire et à la sincérité des participants.

La validation des instruments de mesure de la délinquance s'est appuyée sur des méthodologies multiples. On a cherché, par exemple, à évaluer

Encadré 3

Médiations

La médiation est une analyse de régression spécifique qui s'intéresse aux effets indirects des facteurs dans l'explication d'un phénomène. Il s'agit de tester le fait qu'une variable agit sur une autre variable, laquelle a un effet sur la VD (variable dépendante). Par exemple, le type d'habitat se révèle non significatif dans une régression lorsqu'il est introduit simultanément au nombre de pairs délinquants. Mais il se pourrait que l'effet de la variable « passe » par une autre variable. L'effet, quoique réel, n'apparaît plus dans certaines conditions. La médiation permet de montrer cet effet « caché » et de donner sa taille. Pour réaliser une analyse de médiation, trois étapes dans la régression sont requises. Par exemple, l'analyse de la médiation de la supervision parentale sur le cadre parental dans l'explication du nombre total de types de délits. Il convient dans un premier temps de tester l'effet de la VI (variable indépendante) principale, le cadre parental (VI qui peut être présentée en quatre modalités : classique, monoparentale, recomposée et « habiter sans ses parents », ou bien en deux modalités : classique et « autres formes ») sur le nombre total de types d'actes commis (VD continue, qui s'étend de zéro à n types de délits). Cette analyse de régression doit montrer un effet significatif pour passer à l'étape suivante. Si tel est bien le cas, dans un deuxième temps, on teste l'effet de la variable indépendante, à savoir la structure, sur la variable médiatrice, la supervision parentale. Cette analyse doit également présenter un effet significatif. Enfin, la troisième et dernière étape consiste en l'intégration de la variable indépendante (cadre parental) et de la variable médiatrice (supervision parentale) comme prédicteurs de la variable dépendante (nombre de type d'actes). Dans le cas d'une médiation totale, la VI (cadre parental) ne doit plus être significativement corrélée au nombre total de types de délits (VD). Dans le cas d'une médiation partielle, l'effet de la variable indépendante demeure, mais la valeur de son β (le coefficient statistique qui indique la contribution de la variable à l'explication) doit être inférieure en valeur absolue à celle obtenue lorsque cette variable est rentrée seule dans le modèle, c'est-à-dire lors de la première étape.

l'indice de corrélation entre un premier questionnaire et un second présenté aux mêmes sujets et à plusieurs semaines ou mois d'intervalle (Dentler et Monroe, 1961). On a également cherché à comparer les réponses des sujets à diverses sources externes, comme les statistiques officielles (Erickson et Empey, 1965) ou des informateurs extérieurs comme les amis, les parents ou les enseignants (voir, par exemple, Gold, 1966). Les comparaisons réalisées entre des sujets judiciairisés et des sujets non judiciairisés confirment que les premiers ne sont pas arrêtés par hasard : ils commettent beaucoup plus de délits (voir, par exemple, Bègue, 2000 ; Palmer et Hollin, 1998). Les mesures par autodéclaration

sont considérées, aujourd'hui, comme ayant une grande valeur (Hindelang, Hirschi et Weis, 1981) et constituent une méthode dominante dans la recherche criminologique sur la délinquance au niveau international.

Pour deux des trois enquêtes utilisées, il s'agit de la population générale, ici les jeunes âgés de 13 ans à 19 ans, dont une partie se révélera ou non auteur de délits divers au cours du questionnaire. Ce constat est à l'origine des premières enquêtes françaises utilisant l'ISRD (*International Self-Reported Delinquency Survey*), en 1999 pour la première (dans les agglomérations de Grenoble et Saint-Étienne) et en 2003 pour la seconde (dans l'agglomération de Grenoble). La première étude implique 2 288 jeunes et la seconde 1 614. Tous ces jeunes sont scolarisés dans le second degré, collèges et lycées, de la région Rhône-Alpes. Une présentation générale des résultats a été publiée (Roché, 2001). Ce premier volet d'études menées en milieu scolaire a été complété par un second consacré aux jeunes âgés de 13 ans à 19 ans judiciairisés, sous mandat de la protection judiciaire de la jeunesse ou placés en centre ou foyer (centre de protection infantile, centre éducatif renforcé, centre de jour...), dans le département de l'Isère. Il s'agit d'une étude portant sur 93 jeunes de 13-18 ans, interrogés fin 2003 et début 2004, selon le même protocole (mais en allégeant le questionnaire) que les jeunes scolarisés. Ces études sont présentées avec plus de détail dans le rapport de recherche dont est issu cet article (Roché *et al.*, 2007).

Les indicateurs utilisés

Dans le cadre des trois présentes enquêtes, « la délinquance » a été opérationnalisée à l'aide de la mesure suivante : le nombre total de types d'actes commis les deux dernières années. La diversité des types d'actes commis permet, en effet, de déterminer l'ancrage dans la délinquance. Plus des délits divers sont commis, plus l'ancrage est fort. Cette diversité correspond à une « polyvalence » dans la délinquance qui suppose une expérience importante ainsi qu'un réseau de relations ou d'amis avec qui commettre ces délits. Nous avons inclus dans un indice de délinquance divers types d'actes, des dégradations, des vols, des agressions physiques, le port d'armes et les mesures liées aux stupéfiants (la consommation non occasionnelle et le trafic). La première variable relative à la famille traite du fait que les « parents sont en vie ». Elle est de nature dichotomique avec pour code 1 « deux parents en vie » et 2 « au moins un des deux parents décédés ». Pour construire la variable « cadre parental », deux types de recodage des réponses sur cette mesure ont été effectués : le « cadre parental détaillé » se présente en quatre modalités ; le « cadre parental simplifié » en deux

modalités. Ce dernier recodage permet de simplifier l'indice de cadre parental pour l'intégrer dans des analyses d'interactions.

Le « cadre parental détaillé » est recodé avec les quatre modalités suivantes :

- famille biologique (2) : cela correspond à un jeune qui habite avec ses deux parents biologiques en vie, ou d'un jeune adopté vivant avec les deux parents d'adoption ;
- famille recomposée : il s'agit d'un jeune qui vit avec deux parents, un seul des deux étant le parent biologique. Cela concerne donc les sujets ayant déclaré vivre avec leurs mère et beau-père ou leurs père et belle-mère ;
- famille monoparentale : il s'agit d'un jeune ayant déclaré vivre avec un seul de ses parents biologiques. Pour certains, il s'agit de jeunes ayant un de leurs parents décédé (3) ;
- habiter sans ses parents : il s'agit de jeunes ne vivant pas avec au moins un de leurs parents biologique ou d'adoption. Il s'agit donc des cas où le jeune vit seul, en couple, avec un autre membre de la famille (par exemple, grands-parents, frères ou sœurs), ou encore en foyer.

Le cadre parental dans sa version simplifiée consiste à dichotomiser la variable précédente, à attribuer le code 1 au type biologique (70 % des échantillons scolaires) et le code 2 aux autres types de famille « fusionnés » (monoparentale, recomposée et « habiter sans ses parents ») (30 %). Il s'agit donc d'opposer, dans les calculs, les jeunes qui vivent encore chez leurs deux parents biologiques ou d'adoption à ceux qui ne vivent plus avec leurs deux parents. Ce choix est le plus fréquent dans la littérature. Il a été demandé aux jeunes le nombre de frères et sœurs qui composent leur famille, et ce en incluant les demi-frères et/ou demi-sœurs. Les participants à l'étude devaient également indiquer si leur fratrie avait eu affaire à la police en tant qu'auteur de délits (vols, agressions, usage et trafic de drogue). La description de la structure familiale est complétée par la prise en compte de la taille de la fratrie.

Le fonctionnement familial se compose de deux dimensions principales : l'entente entre les parents et les enfants et la supervision des enfants par les parents. Il s'agit, pour cette dernière, de la « maîtrise de l'emploi du temps » des adolescents par les adultes responsables. La notion de « supervision »

rassemble différents aspects relatifs à la manière dont les parents veillent sur leurs enfants. Dans ces enquêtes, les mesures disponibles concernent les modalités des sorties : sorties seul(e) le soir, nombre mensuel de sorties au bar et en discothèque, respect des heures de sortie, connaissance du lieu de sortie par les parents. Une analyse d'ordinations d'items sur ces quatre questions montre qu'il existe une bonne cohérence entre ces mesures ($\alpha = .71$, pour l'échantillon de 1999, $.73$ pour 2003). Un score de faiblesse de supervision parentale correspondant à la moyenne des réponses obtenues aux quatre items a donc été calculé. Il s'agit de l'indice de supervision parentale. La supervision sera dite « faible » lorsque les parents ne maîtrisent pas ou peu l'activité de sortie.

Un score moyen d'entente avec chaque parent a été calculé. La corrélation entre ces deux scores étant positive ($r(1495) = .38$, $p = .001$ pour 2003, $r(2129) = .42$, $p = .001$ pour 1999), un score d'entente avec les parents, agrégeant la moyenne des scores d'entente avec la mère et d'entente avec le père a été calculé. Puis, les mesures relatives à l'environnement dans lequel les jeunes se trouvent immergés autour du cadre familial ont été prises en compte. Une famille vit dans un environnement physique (par exemple, le type d'habitat) mais aussi social qui facilite les contacts et les fréquentations (par exemple, les copains délinquants). Par ailleurs, les enquêtés répondaient à des questions concernant leur lieu d'habitation qui permettent une classification : les locataires en HLM périphérie et « les autres » (propriétaires, locataires non HLM et locataires en HLM centre-ville). Deux codages ont été retenus pour la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) du foyer, à savoir la plus élevée des deux parents dans un premier temps, et celle de la mère uniquement. Pour le traitement dans les modèles, cette variable a été dichotomisée en comparant les enfants d'ouvriers et d'employés aux « autres » statuts. Il s'agit d'opposer le bas de l'échelle sociale au reste de celle-ci.

L'indice de précarité s'intéresse au type d'emploi des parents : travaillent-ils tous les deux ou non, le font-ils à temps plein ou à mi-temps ? Un indice a été calculé pour chaque parent. Tout d'abord, le temps de travail de la mère n'apparaît pas significativement lié à la délinquance, et ce pour les deux échantillons. Une mère active ne constitue donc pas un « facteur de risque » de délinquance.

(2) Les termes « intacte », « biologique » ou « classique » seront utilisés de façon interchangeable pour parler de ce type de cadre parental.

(3) Pour l'échantillon de 1999, vingt-deux sujets ont été exclus des analyses statistiques ultérieures, les réponses étant inconsistantes. En effet, ces vingt-deux sujets ont déclaré vivre dans une famille monoparentale et, à la fois, que leurs parents vivaient toujours ensemble. Pour 2003, vingt-huit sujets ont effectué la même inconsistance. Ils ont également été retirés des analyses.

Sur la base de ces questions, un indice global de précarité a été créé. Les jeunes dont les deux parents travaillent à plein temps ont été opposés à ceux dont les deux parents possèdent un plein-temps ou deux demi-temps et, enfin, à ceux dont le revenu par famille est inférieur à un revenu (un demi-temps au plus). La mesure des désordres dans l'environnement immédiat (le voisinage du logement) permet de tester l'influence des incivilités sur les comportements des adolescents. Une analyse d'items montre une bonne association entre trois questions portant sur ce thème ($\alpha = .71$ pour données 2003 ; $.71$ également pour les données de 1999). Un score de désordres autour du logement, correspondant à la moyenne sur ces trois items, a été créé. Pour chacun des grands types de délits, l'enquête indiquait s'il avait des copains qui avaient été en contact avec la police en tant qu'auteurs de délits. Plus ce nombre est élevé, et plus les pairs fréquentés ont des chances de pouvoir entraîner l'adolescent à commettre des délits (dégradations matérielles, vols, agressions physiques, consommation et/ou vente de drogue). Une analyse d'ordination d'items montre une bonne consistance interne des quatre mesures ($\alpha = .79$ pour 1999 ; $\alpha = .84$ pour les données de 2003). Un score correspondant à la moyenne des réponses obtenues sur ces quatre questions a été calculé.

L'insertion scolaire est définie comme la résultante d'une série de variables relatives à l'école. Une analyse en composantes principales a été lancée sur quatre items : le temps consacré aux devoirs, l'intérêt pour l'apprentissage scolaire, l'auto-évaluation du niveau scolaire et, enfin, le nombre de redoublements. L'analyse révèle un seul facteur expliquant 41,6 % de la variance sur ces mesures pour les scolaires en 1999 et un seul facteur pour 2003 qui explique 37,3 % de la variance. Un score factoriel en a été dérivé. Une analyse de corrélation entre ce score factoriel et l'indice de petites sanctions scolaires révèle un lien positif ($r = .40$, $p = .001$ pour 1999 (4) ; un peu moindre pour 2003 $r = .33$, $p = .001$). Un score « d'insertion scolaire » a été calculé pour être utilisé dans les régressions. Celui-ci fait la moyenne de l'indice de petites sanctions et du score factoriel portant les autres mesures scolaires. Plus ce score est élevé, plus il indique que les jeunes sont mal insérés à l'école. Enfin, un score factoriel de perception de la gravité de différents délits (du vol à l'étalage à la revente de drogue dure) a été créé. Plus celui-ci est élevé, plus le jeune témoigne d'une faible perception

de la gravité des délits. Ces différentes variables ont été utilisées dans un ensemble de régressions présentées ci-après.

Principaux résultats : distinguer structure et fonctionnement familial

La comparaison des échantillons scolaires et judiciaires montre que les enfants placés par la justice dans des centres fermés ou en foyer ont des traits marqués par rapport aux échantillons représentatifs des 13-19 ans analysés. Les dimensions économiques, scolaires, familiales se combinent pour déterminer le profil de ces jeunes délinquants réitérants. Ils appartiennent le plus souvent au bas de l'échelle sociale (presque aucun n'a un parent appartenant aux professions intermédiaires ou cadres), ont des parents qui résident le plus souvent dans un habitat défavorisé, sont le plus souvent issus de familles dissociées, ont une taille de fratrie plus large, sont plus souvent en retard à l'école (et se perçoivent bien plus fréquemment comme « mauvais »). Ces jeunes ont également une perception de la gravité plus souple vis-à-vis des délits et en ont commis beaucoup plus. L'examen des deux échantillons de jeunes scolarisés permet de rechercher les prédicteurs de la délinquance chez des adolescents qui ne sont pas sous main de justice (soit qu'ils n'ont pas commis assez de délits ou de délits assez graves, soit qu'ils n'ont pas été identifiés par les autorités, soit pour une autre raison). Les régressions ont porté sur ces échantillons.

Une première étape a amené à mettre de côté des variables telles que la position dans l'ordre de naissance dont on a montré que les effets ne sont qu'apparents (Bègue et Roché, 2005), ou encore le fait de fuguer du domicile parental. La fugue constitue un élément spécifique qui ne peut être dérivé de la structure familiale, ou même de l'entente avec les parents, ou de la supervision, et nécessiterait des investigations spécifiques. Le fait d'avoir des frères ou des sœurs ayant eu des problèmes avec la police en tant qu'auteurs de délits est faiblement (mais significativement) lié avec la délinquance du jeune interrogé, mais uniquement pour une des deux enquêtes. Ceci conduit à ne pas la conserver dans les analyses ultérieures. D'autres variables également dotées d'un faible pouvoir de prédiction de la délinquance ont été conservées, étant donné l'intensité et la forme du débat public : l'organisation de l'unité domestique qui décrit la composition du foyer (divorce, famille monoparentale) et la taille de la fratrie.

(4) Une raison supplémentaire de conserver les petites sanctions pour créer le score d'insertion scolaire car la corrélation entre cet indice et les grosses sanctions scolaires est moindre qu'avec les petites sanctions : ($r(2236) = .23$, $p = .001$ pour 1999 et de $r(1582) = .23$, $p = .001$ pour 2003).

Elles ont également été conservées dans les analyses de régression parce qu'il était possible que ces variables agissent « à travers d'autres » ou interagissent avec d'autres. Leur pouvoir explicatif pouvait à première vue ne pas être visible, en tant qu'effet principal, tout en étant bien réel, en tant qu'effet conjoint ou indirect.

Différents modèles permettent d'identifier les facteurs les plus susceptibles de rendre compte de la délinquance chez les jeunes scolarisés (mesurée par le nombre total de types d'actes commis ces deux dernières années). Le tableau récapitulatif (p. 12) présente les principaux enseignements issus des parties 3, 5 et 6 du rapport précité (Roché *et al.*, 2008).

La structure familiale ne rend pas bien compte de la délinquance

La prise en compte de la structure seule constitue un des modèles les moins prédictifs. Cette variable ne contribue que très modestement (voir modèle 1 pour 1999 : 1,3 % et 2,1 % pour 2003) à l'explication des délits commis lorsqu'on inclut structure et fonctionnement familial ensemble dans un modèle. En outre, le type de cadre parental favorisant la délinquance n'est pas stable, puisque c'est parfois le contraste entre famille biologique et famille recomposée, ou encore entre famille biologique et le fait d'habiter sans ses parents, qui est significatif (des effets différents sont identifiés en 1999 et en 2003 pour les filles et les garçons). Les effets protecteurs sont bien limités mais toujours liés à la famille biologique ou classique (celle-ci n'est jamais associée à une surdélinquance). La structure familiale a été conservée dans les analyses en incluant d'autres aspects afin de rechercher d'éventuels effets d'interaction (encadré 2, p. 7) entre la structure familiale et le fonctionnement familial (modèle 3), l'environnement dans lequel la famille et l'adolescent évoluent (modèle 8), la PCS (modèle 9), l'insertion scolaire (modèle 10), la perception de la gravité des actes (modèle 11). La combinaison de la structure familiale avec le fonctionnement familial fait progresser la part de variance au-delà de la variance expliquée apportée par le fonctionnement familial seul. En effet, des interactions existent entre la structure et le fonctionnement familial. Elles ne sont pas toutes constantes au travers des enquêtes. Les effets d'interaction les plus nets et stables portent sur la supervision, dont la faiblesse augmente particulièrement la délinquance de ceux qui habitent hors d'une famille classique (voir partie 3 du rapport précité).

La famille est un environnement pour l'enfant mais, lorsqu'il est adolescent, l'environnement extérieur à la famille prend de plus en plus de place pour lui. La famille évolue dans un environ-

nement plus large qui est en bonne partie déterminé par le niveau de ressources du foyer. Ces ressources déterminent le type de quartier de résidence, plus ou moins marqué par des désordres autour du logement : ceci forme le milieu extérieur où l'adolescent recrute ses fréquentations, lesquelles orientent son comportement. Le rôle des incivilités ou des désordres dans le voisinage (dont l'influence a été popularisée par la théorie de la vitre brisée), la PCS des parents (pour les garçons) et le taux d'activité du ménage, ainsi que le type de quartier ont des effets modestes, mais significatifs. Les variables d'environnement sont aussi déterminantes que celles concernant la structure familiale ou même du fonctionnement familial, comme on le voit en comparant la part de variance expliquée par les modèles 3 et 4. Nous sommes plus loin en cherchant à décrire les interactions entre la structure familiale et son environnement pour expliquer la délinquance.

Lorsqu'on cherche à savoir s'il existe une interaction entre le cadre parental et le niveau socio-économique du foyer (la PCS), les résultats obtenus ne sont guère probants. La part de variance expliquée n'est pas meilleure si l'on considère le cadre parental uniquement (avec 1 % à 2,1 % de variance expliquée par les modèles 1 et 1 bis) ou si l'on ajoute la PCS au modèle (voir modèle 9 avec 1,3 % à 1,5 % de variance expliquée). Le fait d'avoir des parents avec un statut faible (ouvriers ou employés) augmente néanmoins statistiquement la délinquance pour les familles monoparentales dans les deux échantillons (et pour ceux qui habitent sans leurs parents dans un seul). Lorsqu'on cherche à savoir si l'environnement physique et social de la famille (habitat HLM de périphérie, désordres dans le voisinage, copains délinquants) interagit avec le cadre de la famille, on constate plusieurs effets. Il apparaît que la fréquentation de copains délinquants affecte particulièrement la délinquance des jeunes qui sont dans une famille autre que biologique. Le type d'habitat a le même effet. Ces interactions n'apportent cependant pas systématiquement une variance expliquée supplémentaire (voir modèle 8) par rapport à la prise en compte des seules variables de l'environnement des familles (modèle 4). Le progrès lié à la prise en compte des interactions est réel, mais limité en taille et à l'étude de 2003.

La structure familiale n'interagit pas avec l'acquisition des normes chez l'enfant ou son insertion scolaire. Au total, la structure familiale ne se présente pas comme une variable déterminante pour expliquer la propension à la délinquance, ni par ses effets directs ni par ses interactions avec d'autres variables. La principale interaction identifiée, modeste au demeurant, porte sur la supervision

dont l'effet s'accroît lorsque la structure familiale n'est pas formée des deux parents biologiques.

Les variables de fonctionnement familial apparaissent déterminantes

La prise en compte des variables de fonctionnement familial, à savoir la supervision parentale et l'entente avec les parents, apparaît comme une piste nettement plus féconde et souligne un effet important pour expliquer le nombre total de types d'actes commis. La supervision est plus importante que l'entente, quels que soient l'échantillon ou le sous-groupe (légèrement pour les filles, beaucoup pour les garçons). Cette dimension liée au fonctionnement est bien plus prédictive de la délinquance que la structure avec 11 % à 14 % de variance, soit 5 à 10 fois plus de variance expliquée suivant l'enquête (tableau ci-dessous). Les interactions entre la supervision parentale et le niveau socio-économique des familles (PCS), l'environnement du logement, la perception de la gravité, l'insertion scolaire, ont été examinées. La prise en compte dans la régression du niveau socio-économique des familles et de la supervision parentale ne dévoile

aucune interaction. Autrement dit, le fait que des familles soient défavorisées n'est pas un facteur de risque de délinquance qui est accentué par la faiblesse de la supervision. Le facteur de supervision et le facteur socio-économique sont tous les deux significatifs (ou proches des seuils pour la PCS), la supervision manifestant toujours un effet plus puissant.

L'environnement social plus large de l'adolescent affecte de différentes manières le comportement délinquant. Le nombre de copains délinquants, les désordres autour du logement se révèlent significatifs, tout comme la supervision. Les interactions sont ici nombreuses, et plusieurs sont stables dans les deux échantillons. Tant les désordres dans le voisinage que la fréquentation de pairs délinquants renforcent la délinquance lorsque la supervision décline. Le type d'habitat, dans l'étude de 1999, a le même effet sur la supervision. Au total, ce modèle explique entre 21,3 % et 29,9 % de la variance, suivant les enquêtes (modèle 12). Des analyses de médiation ont été réalisées afin de savoir si le type d'habitat – qui « disparaît » dans les régressions au profit du nombre de copains délinquants alors qu'il est significativement corrélé

Part de variance expliquée (R²) du nombre total de types d'actes commis (échantillons scolaires)

	Scolarisés 1999	Scolarisés 2003
Modèle 1 : cadre parental détaillé * parents en vie * fratrie	R ² = 1,3 %	R ² = 2,1 %
Modèle 1bis : cadre parental simplifié * parents en vie * fratrie	R ² = 1,0 %	R ² = 1,7 %
Modèle 2 : fonctionnement familial	R ² = 14,0 %	R ² = 11,0 %
Modèle 3 : cadre parental détaillé * fratrie * fonctionnement familial	R ² = 17,1 %	R ² = 18,3 %
Modèle 3bis : cadre parental simplifié * fratrie * fonctionnement familial	R ² = 16,1 %	R ² = 15,3 %
Modèle 4 : environnement social (copains ; désordres ; type d'habitat)	R ² = 22,0 %	R ² = 12,7 %
Modèle 5 : PCS	R ² = 0,4 %	R ² = 0,8 %
Modèle 6 : insertion scolaire	R ² = 29,7 %	R ² = 27,8 %
Modèle 7 : normes sociales	R ² = 9,1 %	R ² = 5,6 %
Modèle 8 : cadre parental détaillé * pairs délinquants * type d'habitat * désordres	R ² = 22,4 %	R ² = 14,8 %
Modèle 8bis : cadre parental simplifié * taille fratrie * pairs délinquants * type d'habitat * désordres	R ² = 17,4 %	R ² = 14,5 %
Modèle 9 : cadre parental détaillé * PCS	R ² = 1,3 %	R ² = 1,5 %
Modèle 9bis : cadre parental simplifié * taille fratrie * PCS	R ² = 1,4 %	R ² = 1,9 %
Modèle 10 : cadre parental détaillé * insertion scolaire	R ² = 29,5 %	R ² = 28,0 %
Modèle 10bis : cadre parental simplifié * taille fratrie * insertion scolaire	R ² = 29,2 %	R ² = 28,1 %
Modèle 11 : cadre parental détaillé * perception des normes	R ² = 9,9 %	R ² = 6,0 %
Modèle 11bis : cadre parental simplifié * taille fratrie * perception des normes	R ² = 10,1 %	R ² = 8,5 %
Modèle 12 : supervision parentale * pairs délinquants * type d'habitat * désordres	R ² = 29,9 %	R ² = 21,3 %
Modèle 13 : supervision parentale * PCS	R ² = 12,3 %	R ² = 10,7 %
Modèle 14 : supervision parentale * insertion scolaire	R² = 35,5 %	R² = 34,2 %
Modèle 15 : supervision parentale * perception des normes	R ² = 20,6 %	R ² = 16,5 %

Source : Enquêtes de délinquance autodéclarée de 1999 et 2003. Voir le rapport Roché S. (dir.), Astor S., Depuiset M.-A., 2008, « La famille explique-t-elle la délinquance des jeunes ? », Dossiers d'études, CNAF, n° 102.

Lecture du tableau : dans chaque case du tableau figure la part de variance du phénomène (ici la délinquance des jeunes mesurée par une note sur un indice de délinquance) qui est expliquée par le modèle testé. Ainsi, le modèle 1 qui prend en compte le cadre parental et la taille de la fratrie explique 1,3 % de la délinquance des adolescents pour l'étude de 1999 et 2,1 % pour celle de 2003, soit une part réduite. Le modèle 4 qui prend en compte la fréquentation de copains délinquants, le type d'habitat et les désordres ou incivilités visibles autour du logement explique 22 % du comportement délinquant des adolescents en 1999 et 12,7 % en 2003, soit une proportion plus importante.

à la délinquance – ne constitue pas une variable explicative dont la variable médiatrice serait le nombre de pairs délinquants. Tel est bien le cas : une « médiation partielle » a lieu avec les données de 1999 et une médiation totale en 2003. Le type d'habitat délivre son effet sur la délinquance à travers la fréquentation des pairs délinquants. La perception de la gravité des délits oriente le comportement délinquant. Les adolescents agissent en fonction de leurs valeurs et s'ils réprouvent ou s'émeuvent d'un comportement, ils tentent d'éviter de l'avoir. La structure familiale n'est pas liée aux perceptions de la gravité des délits. En revanche, la supervision parentale interagit de manière limitée mais significative avec la perception normative (voir modèle 15). L'augmentation de la supervision développe une aversion pour les délits (une forte perception de leur gravité) limitant alors la délinquance, mais uniquement pour les garçons (voire la partie 6 du rapport précité).

Le modèle le plus prédictif de la délinquance consiste en une combinaison de la supervision et de l'insertion scolaire avec 34 % à 35 % de variance expliquée (modèle 14). Il s'agit essentiellement de l'addition de deux dimensions : la supervision et l'insertion scolaire. Ces deux variables ont chacune un poids propre, suggérant que l'insertion scolaire ne peut être réduite à la supervision parentale, et réciproquement. Les parents qui supervisent les enfants peuvent limiter leur absentéisme scolaire, mais ne peuvent empêcher certains de ne pas travailler ou de se détourner de l'école. N'ayant ni les compétences ni les moyens de les acheter sur le marché, il se peut par exemple qu'ils ne puissent suivre et soutenir la scolarité de leur enfant, bien qu'ils leur imposent des règles de vie (ce que l'on appelle la « supervision »). Par ailleurs, il existe une interaction significative et constante dans les deux études entre la supervision et l'insertion scolaire. Une moins bonne supervision amplifie la délinquance chez les enfants qui sont mal insérés à l'école.



La famille compte mais l'environnement scolaire et social est prépondérant

La famille a été au cœur des préoccupations des premiers criminologues. Les travaux les plus anciens, tant ceux de Gabriel Tarde en France que ceux de sociologues américains, ont fait une large place à la famille (Dugdale, 1877 ; Healy, 1915). À partir d'analyses développementales ou longitudinales (par exemple Coté, Tremblay et Vitaro, 2003), les travaux les plus récents portent une grande attention à la famille, notamment sur les effets propres des variables qui mesurent

différentes dimensions de la vie familiale. On a pu montrer que certaines familles sont criminogènes au sens où elles contribuent à des trajectoires délinquantes durables (Moffit, 1993). La famille apparaît ainsi être un des lieux importants de la socialisation des enfants : un rempart contre les comportements incivils et délinquants ou bien, au contraire, une instance qui les favorise.

Cette recherche confirme que la famille oriente le comportement délinquant des enfants, mais point tant par sa structure que du fait du fonctionnement familial (entente et, surtout, supervision). Elle confirme de nombreux autres travaux (Siegel et Senna, 2000). De plus, il faut souligner l'importance des variables extrafamiliales telles que l'insertion scolaire, le nombre de copains délinquants (l'une des trois variables les plus conséquentes), la perception des normes, ou encore les désordres autour du logement qui rendent compte d'une part très importante de la variance. Toutes ces variables ont des effets propres et non réductibles à « la famille », puisqu'elles délivrent leurs effets après contrôle de la structure et même du fonctionnement familial. Par conséquent, il est absolument nécessaire de tenir compte de l'environnement physique et social des jeunes pour l'explication de leur délinquance qui ne peut voir ses facteurs limités à ceux impliquant directement la famille dans sa structure, ou même ses fonctionnements élémentaires, bien que ces derniers soient considérables. Le poids de la variable d'insertion scolaire mérite également l'attention étant donné la taille de son effet sur la délinquance : il est le plus élevé que l'on ait pu mesurer dans les études. Il semble improbable d'expliquer la délinquance sans prendre en compte la dimension scolaire. La faible réussite scolaire est un facteur isolé également dans d'autres nations, tout comme la surreprésentation des personnes sans diplôme en prison.

Des effets sur la délinquance des jeunes sont attribués aux variables familiales par les analyses notamment en milieu défavorisé, et ce de façon récurrente (pour un exemple récent en France, voir Lagrange, 2007). Cependant, il n'y a pas, à notre connaissance, de recherche quantitative à partir d'échantillons représentatifs portant sur l'interaction entre la structure et le fonctionnement de la vie familiale, d'une part, et l'environnement dans lequel elles évoluent, d'autre part. La littérature a montré depuis longtemps qu'un adolescent dont les liens avec la famille sont fragiles est plus affecté par les influences présentes dans l'environnement, lesquelles peuvent l'entraîner vers la délinquance (Hirshi, 1969:161). Nous avons pu isoler certaines interactions entre la famille et l'environnement social ou physique dans lequel la famille évolue. La délinquance chez les garçons y est particulièrement sensible. Cet effet d'amplification

des dysfonctionnements familiaux par l'environnement défavorisé dans lequel l'adolescent évolue a été montré dans d'autres pays (Hay, Fortson, Hollist *et al.*, 2006).

Ces résultats suggèrent que les facteurs socio-économiques (niveau de ressources) affectent la délinquance non pas essentiellement de manière directe, car la PCS des familles et la précarité entretiennent des relations modestes avec le nombre de délits commis par les adolescents, mais à travers la localisation du domicile. Les personnes aux revenus les plus faibles sont logées dans des espaces qui ont un effet sur la délinquance en raison des incitations liées aux désordres perçus mais aussi de la disponibilité des pairs délinquants. Le rôle de ces derniers est connu depuis longtemps. Et il est d'autant plus important que la délinquance des adolescents est, de manière dominante, collective : elle ne se conçoit pas sans un « groupe ». De plus, des travaux récents ont montré l'importance des « mentors » délinquants que les policiers appellent dans leur langage des « meneurs ». Le fait d'avoir de nombreux copains délinquants permet de devenir le protégé d'un mentor qui transmet son savoir-faire

et ouvre les portes du milieu délinquant (Morselli, Tremblay et McCarthy, 2006). La supervision familiale ne peut annuler ces facteurs.

La prise en compte de l'environnement est nécessaire afin de ne pas faire l'erreur de considérer que la délinquance dépend uniquement de la famille, mais également de croire que la famille évolue dans un « vide social » ou isolée de son environnement. Les multirécidivants cumulent bien les traits familiaux à problème avec d'autres prédicteurs comme on l'observe avec les plus actifs d'entre eux dans l'échantillon des judiciairisés, mais également dans les régressions portant sur les scolarisés. Des recherches récentes ont permis de montrer que la récidive elle-même ne dépend pas uniquement des traits de l'individu mais bien également du type d'environnement et, par conséquent, du quartier de résidence (Kubrin et Stewart, 2006). Le rôle du contexte social et économique ne doit pas être écarté des explications au motif de l'importance du fonctionnement familial ou de l'insertion scolaire. Ces aspects doivent être saisis simultanément et, dans le cadre de politique de réduction de la délinquance, pris en compte d'une façon coordonnée.

Références bibliographiques

- Agnew R., 1985, *Social control theory and delinquency: a longitudinal test*, **Criminology**, vol. 23, n° 1:47-61.
- Akers R. L., 1998, ***Social learning and social structure: a general theory of crime and deviance***, Boston, Northeastern University Press.
- Anderson C. A., Bushman B. J., 2001, *Effects of violent video games on aggressive behavior, aggressive cognition, aggressive affect, physiological arousal, and prosocial behavior: a meta-analytic review of the scientific literature*, **Psychological Science**, n° 12: 353-359.
- Bègue L., 2000, *Attachements sociaux, croyances conventionnelles et délinquance*, rapport de recherche pour l'IHESI, Grenoble, Université Pierre Mendès-France.
- Bègue L. et Roché S., 2005, *Birth order and youth delinquent behavior: testing the differential parental control hypothesis in a french representative sample*, **Psychology, Crime and Law**, vol. 11, n° 1:73-85.
- Bushman B. J. et Anderson C. A., 2001, *Media violence and the american public: scientific facts versus media misinformation*, **American Psychologist**, n° 56:477-489.
- Coté S., Tremblay R. E. et Vitaro F., 2003, *Le développement de l'agression physique au cours de l'enfance : différences entre les sexes et facteurs de risques familiaux*, **Sociologie et sociétés**, vol. 35, n° 1:204-220.
- Dentler R. A. et Monroe L. J., 1961, *Social correlates of early adolescent theft*, **American Sociological Review**, n° 26:733-743.

- Dugdale R. L., 1877, *The Jukes: a study in crime, pauperism, and heredity*, New York, Putnam.
- Erickson M. L. et Empey L.T., 1965, *Class position, peers and delinquency*, *Sociology and Social Research*, n° 49:268-282.
- Gold M., 1966, *Undetected delinquent behavior*, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, n° 3:27-46.
- Hay C., Fortson E., Hollist D., Altheimer I. et Schaible L., 2006, *The impact of community disadvantage on the relationship between the family and juvenile crime*, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, n° 43:326-356.
- Healy W., 1915, *The Individual Delinquent*, Montclair, NJ, Patterson Smith (nouvelle édition 1969).
- Hindelang M., Hirschi T. et Weis, J., 1981, *Measuring delinquency*, Beverly Hills, Sage.
- Hirschi T., 1969, *Causes of Delinquency*, Berkeley, University of California Press.
- Huesmann L., Rowell J. M.-T., Podolski C.-L. et Eron L. D., 2003. *Longitudinal relations between children's exposure to TV violence and their aggressive and violent behavior in young adulthood: 1977-1992*, *Developmental Psychology*, n° 39:201-221.
- Johnson J. G., Cohen P., Smailes E. M. Kasen S. et Brook J. S., 2002, *Television viewing and aggressive behavior during adolescence and adulthood*, *Science*, n° 295:2468-2471.
- Kubrin C. E. et Stewart E. A., 2006, *Predicting who reoffends: the neglected role of neighborhood context in recidivism studies*, *Criminology*, n° 44:171-204.
- Lagrange H., 2007, *Déviance et réussite scolaire à l'adolescence*, *Recherches et Prévisions*, n° 88:53-70.
- Moffitt T. E., 1993, *Adolescent-limited and life-course-persistent antisocial behavior: a developmental taxonomy*, *Psychological Review*, vol. 100, n° 4:674-701.
- Morselli C., Tremblay P. et McCarthy B., 2006, *Mentors and criminal achievement*, *Criminology*, n° 44:17-44.
- Nye F., 1957, *Family Relationships and Delinquent Behavior*, New York, Wiley.
- Palmer E. J. et Hollin C. R., 1997, *The influence of perceptions of own parenting on sociomoral reasoning, attributions for criminal behaviour, and self-reported delinquency*, *Personality and Individual Difference*, vol. 23, n° 2:193-197.
- Roché S., 2001, *La délinquance des jeunes*, Paris, Seuil.
- Roché S. (dir.), Astor S. et Depuiset M.-A., 2008, « La famille explique-t-elle la délinquance des jeunes ? », Dossiers d'Études, CNAF, n° 102.
- Siegel L. et Senna J., 2000, *Juvenile Delinquency*, Stamford, Wadsworth.

